

Villers
-le-
Bouillet



Le 4530

Un vent d'information

14 - MAi 2018

Stages été 2018

pp. 8-9

**La réalité augmentée
donne vie au bulletin
communal**

p.3

**Savez-vous que faire
en cas d'accident
nucléaire ?**

p.7

**Séance
d'information
au RGPD**

p.10

Nous allons donner vie à votre Magazine Communal avec la Réalité Augmentée...



GRÂCE À ADMENTED DÉCOUVREZ QUEL CONTENU
DIGITAL SE CACHE DANS VOTRE MAGAZINE COMMUNAL !

[vidéo, 3D, galerie photos, photo 360°, site internet, ...]



Bulletin d'information communal

Bulletin d'information communal Villers-le-Bouillet

Editeur responsable :

Collège communal de Villers-le-Bouillet

Coordination rédactionnelle :Cédric Willems, chargé de communication
et de relations publiques**Régie publicitaire :**Sprl REGIFO Editions
Tél. 071/74.01.37**Prochaine parution du 4530 :**

semaine du 2 juillet

Informations à envoyer

pour le mercredi 30 mai au plus tard

Merci à l'ensemble des personnes, qui, au sein des différents services communaux, ont apporté leur contribution rédactionnelle à ce numéro.

Retrouvez l'information sur :www.villers-le-bouillet.beCommune de Villers-le-Bouillet
Commune de Villers-le-Bouillet Service
jeunesse

Malgré le souci d'exhaustivité, les informations reprises dans le bulletin d'information communal le sont à titre indicatif. Elles ne peuvent engager la responsabilité de la Commune de Villers-le-Bouillet.

Sommaire

- Édito – Horaires d'ouverture de l'administration 3
- La Commune à la loupe 5
- Environnement/ Sport 6
- Savez-vous que faire en cas d'accident nucléaire ? 7
- Stages Été 2018 8-9
- Les news de l'ADL 10
- Jeunesse/ Dans nos écoles 11
- Dans nos écoles 12
- Agenda/Etat Civil 13
- Parlons politique 14

Horaires d'ouverture

Les services communaux vous accueillent avec plaisir chaque jour au sein de l'administration communale, rue des Marronniers 16 à 4530 Villers-le-Bouillet aux heures suivantes :

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matin	8h30 à 12h	8h30 à 12h	-	8h30 à 12h	8h30 à 12h
Après-midi	-	-	13h30 à 19h	-	-

Permanences

Le Service Population & État Civil tient une permanence le mercredi de 16h à 19h (excepté du 1 juillet au 31 août inclus et du 24 décembre au 31 décembre inclus). Il est également accessible le mardi dès 7h30 sur rendez-vous préalable uniquement.

Le Service Cadre de Vie (urbanisme, environnement, énergie, mobilité, logement) assure une permanence chaque premier mercredi du mois de 16h à maximum 19h sur rendez-vous préalable uniquement.

La réalité augmentée donne vie à votre bulletin communal

Chères Villersaises,
Chers Villersois,

L'innovation est au cœur du nouveau slogan de notre commune. Dans l'attente d'un nouveau site internet dans les prochains mois, nous avons décidé d'enrichir notre bulletin communal d'information grâce à la réalité augmentée. Une nouveauté que vous aurez l'occasion de découvrir sur l'une des pages de chaque numéro jusque fin de cette année.

En même temps que la lecture du 4530, cette révolution technologique permet aux articles de prendre vie. En un seul clic, vous pouvez découvrir des galeries photos, des vidéos, être redirigé vers un site internet et même visionner certains projets en 3D ! Le tout en lien avec l'article ou la page que vous avez sous les yeux.

Pour bénéficier de cette technologie, rien de plus facile. Il vous suffit de télécharger l'application gratuite ADmented sur votre smartphone et/ou tablette, que ce soit sur Google play ou l'AppStore. Vous scannez ensuite la page frappée du logo de la réalité augmentée et vous choisissez l'information complémentaire que vous désirez visionner.

Mais vous savez peut-être déjà comment cela fonctionne. De nombreux magazines, quotidiens ou encore des chaînes très connues de magasins utilisent la réalité augmentée et des milliers d'utilisateurs en bénéficient. Cette fonctionnalité est maintenant disponible pour votre bulletin communal d'information et vous permettra, nous l'espérons, de vivre l'actualité différemment.

Avec tout notre dévouement,

Aline DEVILLERS-SAAL, Bourgmestre
Guy HOUSSA, Philippe WANET, Jacques FORTIN,
François WAUTELET, Echevins
Frédéric LINSMEAU, Président du CPAS





MATÉRIEL DE JARDINAGE ET FORESTIER

Vente • Location • Réparation
Toutes marques



ME248T 345€ 379€ (Action)
MB233T 520€ 479€ (Action)
MB440T 520€ 499€ (Action)
NS45-61cm 340€ 269€ (Action)
RE129Plus - RA101 offert 340€ 399€ (Action)
FS11 50€ 49€ (Action)
FS38 380€ 179€ (Action)
M5170-30cm 240€ 199€ (Action)
M5160-30cm 230€ 224€ (Action)

Du lundi au vendredi de 9h à 18h
Le samedi de 9h à 17h
Dimanche fermé

Tél. 085/25 44 15 • Gsm 0475/75 03 66
eurotond@yahoo.be • www.eurotond.be



Rue de Leumont, 138 • 4520 Anthelst



DEGUELDRE
Ferronnerie design

Garde-corps inox
Escalier métallique
Décoration acier corten



Rue Chaumont 8b - 4480 Hermalle-sous-Huy
Tél : 085/41.21.23 - www.atelierdegueldre.be

VIDANGE-DÉBOUCHAGE LEGROS J-M

Travail soigné effectué par le patron - Agréé

PRIX ATTRACTIFS



Équipement à l'avant, aspiration et nettoyage
Débranchage centralisé par haute pression

CONTRÔLE PAR CAMÉRA • CITERNE D'EAU • DÉBOUCHAGE D'ÉVIER

Thier Pirla, 8 - 4530 WARNANT DREYE - 0495 32 39 01 - 019 56 63 82

Reflot intense
Salon mixte de coiffure

Lundi 10h00 - 18h00
Mardi 09h00 - 18h00
Mercredi
Jeudi 09h00 - 20h00
Vendredi 09h00 - 18h00
Samedi 09h00 - 16h00

avec & sans RDV
un look pour chaque âge

0486.253.172



www.reflot-intense.be
Anthelst
Rue des Chasseurs Ardennais, 30



Ce bulletin est réalisé par la sprl REGIFO Edition
rue St Roch 59 - Fosses-la-Ville
T. 071/74 01 37 • F. 071/71 15 76

Nous remercions les annonceurs pour leur collaboration à la parution de ce bimestriel. Nous nous excusons auprès de ceux qui n'auraient pas été contactés. Si vous souhaitez paraître dans le prochain numéro, contactez-nous !

info@regifo.be - www.regifo.be

Votre conseiller en communication,
Mr Eric Degueldre
se fera un plaisir de vous rencontrer.
0475 / 390 411



Zoom sur... le CPAS

Villers-le-Bouillet dispose, comme toutes les communes belges, d'un centre public d'action sociale (CPAS). Il assure la prestation d'un certain nombre de services sociaux et veille au bien-être de chaque citoyen.

En Belgique bon nombre de gens disposent de moyens de subsistance insuffisants ou sont parfois sans domicile fixe. Toutes ces personnes peuvent bénéficier de l'assistance sociale du CPAS. Elle a pour but de garantir un revenu minimum à l'ensemble de la population.

Pour pouvoir bénéficier de l'aide sociale, certaines conditions doivent être remplies. Avant de l'octroyer, le CPAS effectue, dans chaque cas, une enquête sur les moyens de subsistance de la personne concernée.

Le CPAS examine quelle aide est la plus adaptée en fonction de la situation personnelle ou familiale de la personne concernée et lui offre les moyens adéquats de subvenir à ses besoins. Le centre public d'action sociale peut par exemple fournir les services suivants : aide financière, logement, aide médicale, aide et soins à domicile, mise au travail, médiation de dettes, aide psychosociale, assistance judiciaire, admissions dans des institutions, accueil dans des centres d'aide sociale, accueil

de crise, accompagnement et assistance financière concernant l'approvisionnement en énergie, chèques culturels pour favoriser la participation sociale et culturelle...



Le CPAS à Villers-le-Bouillet

Président : Frédéric Linsmeau
Directrice générale : Nicole Gelin
Rue du Monument 1A - 4530 Vaux-et-Borset
Tel : 019 67 92 00
cpas.villers@cpas-villers-le-bouillet.be

Permanences sociales :
Lundi et jeudi de 9h à 11h au siège du CPAS
Mardi de 9h à 11h sur rendez-vous préalable à l'administration communale

Le printemps amène certaines obligations

La Commune de Villers-le-Bouillet tente de maintenir une propreté publique optimale, tant pour sa population que pour les visiteurs. Chaque citoyen doit aussi mener certaines actions afin de conserver une bonne qualité de vie et respecter l'autre. Petit rappel de quelques obligations des propriétaires en ce début de saison printanière.

Entretien des terrains et des plantations

Il est rappelé à la population que tout terrain doit être entretenu de façon à ne pouvoir en rien nuire aux parcelles voisines. Les herbes devront dès lors être fauchées au minimum deux fois par an, dont au moins une fois avant le 15 juin et une autre fois avant le 15 septembre. Si les travaux d'entretien ne sont pas réalisés dans les délais prévus, l'Administration communale pourra, après premier avertissement, les faire exécuter aux frais du propriétaire, de l'usufruitier ou des héritiers de la parcelle.

Emondage des plantations et élagage des haies bordant la voie publique

Tout occupant d'un immeuble ou d'un terrain ou à défaut d'occupant, le propriétaire, est également tenu de veiller à ce que ces plantations soient émondées de façon à ce qu'aucune branche ne fasse saillie sur la voie carrossable à moins de quatre mètres et demi du sol, ne fasse saillie sur l'accotement, le trottoir, les sentiers ou chemins publics à moins de deux mètres et demi au-dessus du sol. Ces branches ne peuvent pas non plus diminuer l'intensité de l'éclairage public ou masquer la signalisation routière.

Entretien des trottoirs

Les riverains d'une voie publique doivent aussi maintenir les trottoirs et les accotements bordant leur immeuble bâti ou non en parfait état de conservation et de propreté, cela jusqu'au filet d'eau inclus. Chaque occupant ou propriétaire doit également prendre toutes les mesures propres à assurer la sécurité et la commodité de passage des usagers. Lorsqu'il n'existe ni fossé, ni filet d'eau, cette obligation s'étend jusqu'à la limite parallèle et située à un mètre du bord extérieur de la bande de circulation.

Véhicules isolés abandonnés

La Commune de Villers-le-Bouillet percevra une taxe communale annuelle de 750 euros pour tout véhicule automobile ou autre (caravane, remorque, ...) qui, par la suite de l'enlèvement ou la détérioration d'une pièce quelconque, se trouve hors d'état de marche. Cette taxe est due par le propriétaire du ou des véhicules isolés abandonnés, ou s'il n'est pas connu, par le propriétaire du terrain.

En bref

Séance d'information « Prévention contre le vol »

Vous souhaitez comprendre les techniques de vol par ruse et de cambriolage, bénéficiez d'astuces et de conseils pour les éviter et vous sentir en sécurité chez vous ?

La Commune de Villers-le-Bouillet, en collaboration avec la Zone de Police Meuse-Hesbaye, organise une séance d'information « prévention contre le vol » à destination de tous les Villersois. Cette séance se déroule le mardi 22 mai 2018 à 18h à l'administration communale, rue des Marronniers 16.

Informations et inscription par téléphone au 085 308 827 ou par mail à cedric.willems@villers-le-bouillet.be.



Reconnaissance d'enfant(s)

La nouvelle loi du 19 septembre 2017 relative à la reconnaissance d'enfant(s) né(s) ou à naître est entrée en vigueur ce 1er avril 2018.

Celle-ci peut imposer, selon les cas, plusieurs présentations des reconnaissants à l'administration communale.

Le service population/état civil/étrangers se tient à votre disposition pour toute autre information complémentaire.

Bienvenue à Julien Demey

Le service Travaux et Entretien s'est enrichi d'un nouvel ouvrier manœuvre. Monsieur Julien Demey a intégré le personnel communal le 16 avril dernier.

Recherche partenaire de scrabble

Êtes-vous intéressés par les jeux de société ? Connaissez-vous le scrabble ?

Si vous êtes pro ou débutants, rejoignez-moi pour une rencontre amicale une fois par semaine.

Je suis disponible au 0493 21 59 75

Wawa



Le Baloise Belgium Tour à Villers-le-Bouillet



Le samedi 26 mai, la commune de Villers-le-Bouillet sera traversée par le Baloise Belgium Tour. Le peloton effectuera deux boucles identiques dans la région au départ de la place Faniel à Wanze. Dans un premier temps, les coureurs emprunteront la rue Roua, la N64, la rue du Château d'Eau et la rue Le Marais jusqu'à la limite de territoire avec Bodegnée. Après une boucle dans Amay, ils reviendront par la N684 depuis le rond-point de la Paix-Dieu, escaladeront le Thier du Moulin et emprunteront la rue Gotroul et la rue de Huy en direction de Huy. Deux passages sont prévus entre 13h05 et 13h40 ainsi qu'entre 14h52 et 15h36 sur notre territoire.

Lors du passage de l'épreuve, la circulation sera interdite sur le parcours. Les organisateurs mettront en œuvre les mesures nécessaires à la sécurité. Dans cette optique, nous vous demandons :

- de veiller à ne pas stationner de véhicules sur le bas-côté de la voirie sur le tracé de la course, de façon à garantir le passage aisé des coureurs ;
- de respecter les signaux routiers mis en place et les consignes des signaleurs ;
- d'être particulièrement vigilants en quittant votre domicile et de ne pas prendre de rue à contresens de la course ;
- de maintenir, dans la mesure du possible, les animaux de compagnie à l'intérieur des habitations.

Toute information complémentaire peut être obtenue auprès du Service Communication & Relations publiques (085 308 827).

Nous vous remercions pour votre compréhension et vous souhaitons un agréable événement sportif le samedi 26 mai.

Importante mobilisation citoyenne pour le « Grand nettoyage de printemps »

Villers-le-Bouillet a participé à la quatrième édition du « Grand nettoyage de printemps » les 23, 24 et 25 mars. La mobilisation citoyenne était encore une fois très importante puisqu'une vingtaine d'équipes ont participé au nettoyage de différentes rues de nos villages. L'aspect éducatif était également bien présent puisque les adolescents issus des quartiers d'habitations sociales étaient mobilisés à l'initiative du Service Jeunesse. Des élèves de l'école communale de Villers-le-Bouillet et de l'école Saint-Quirin de Warnant-Dreye ont également enfilé gants et gilet fluorescent afin de redonner un coup d'éclats à nos quartiers. Au total, les bénévoles ont rempli 165 sacs blancs, 65 sacs PMC et regroupé de nombreux encombrants durant ces trois jours. La Commune de Villers-le-Bouillet tient à remercier tous les comités ou particuliers qui ont participé à cette action de sensibilisation à la propreté publique sur notre territoire.



Le RFC Villers recrute



Pour étoffer ses équipes de jeunes et sa P4, le club de football de Villers-le-Bouillet cherche des joueurs (novices ou ayant déjà joué). Le Club accueille les joueurs de football dès 5 ans pour ses équipes de jeunes au niveau régional.

Le Club de VILLERS est un club familial qui offre un encadrement de qualité où l'intégration est facile et qui peut se vanter d'avoir une cotisation annuelle la moins élevée de la région et dont la mutuelle rembourse, quasiment, la totalité.

Tu veux te retrouver avec des amies ou amis, pour jouer au foot le

mercredi, le vendredi à 18h00 et participer aux matches le samedi, tu peux prendre contact avec Daniel BAY au 0498/36.46.59, Philippe GILON au 0491/30.09.93 ou Guy MOTTET au 0477/99.04.64.

Tu es curieux ? Tu as envie d'en savoir plus ? Viens nous voir à Villers-le-Bouillet, au Stade Emile Collignon, rue du Centre. Tu retourneras enchanté(e) !

Prix sportifs : déposez votre candidature !

L'Echevinat des Sports attribuera ses prix sportifs le 25 mai prochain. Un trophée, un mérite sportif et un prix du fair-play seront remis à l'occasion d'une cérémonie de remise des prix qui se tiendra le vendredi 25 mai 2018 à 18h30 au hall des Sports Emile Collignon.

Le trophée sportif sera attribué au sportif ou à l'équipe sportive de la commune ayant accompli au cours de la saison la performance jugée la plus digne d'être distinguée. Le mérite sportif sera remis au concitoyen de la commune le plus digne d'être distingué pour sa contribution à la promotion du sport. Enfin, le prix du fair-play sera attribué au concitoyen de la commune qui s'est distingué de par son comportement et son esprit au-delà de toute recherche compétitive ou non.

Vous remplissez l'une des conditions reprises ci-dessus ou connaissez quelqu'un qui les remplit ?

Déposez votre candidature **pour le jeudi 17 mai au plus tard** par courrier à l'adresse suivante : A l'attention de Jacques Fortin, Echevin des Sports, rue des Marronniers 16 à 4530 Villers-le-Bouillet.

Chaque candidature doit reprendre les mentions suivantes :

1. Le prix pour lequel la candidature entre en lice.
2. Les nom(s), prénom(s) du ou des candidat(e)s concerné(s).
3. L'adresse, le numéro de téléphone et la date de naissance de ces personnes.
4. La dénomination du club ou de la fédération sportive dans lequel elles évoluent.
5. Une note de motivation qui précise les faits et justifie cette candidature.



Savez-vous que faire en cas d'accident nucléaire ?

Un nouveau plan d'urgence nucléaire et radiologique est d'application en Belgique depuis le 16 mars 2018. Le risque d'un accident nucléaire sur l'un des cinq sites nucléaires en Belgique reste faible, mais n'est pas inexistant. Il est dès lors important de se préparer à cette éventualité, ce qui explique cette mise à jour du plan de 2003. Mais savez-vous que faire en cas d'accident nucléaire ? Voici quelques recommandations.

Qu'est-ce que le risque nucléaire ?

Les centrales nucléaires mais aussi le secteur médical et industriel, utilise la radioactivité, par ex. pour la production d'électricité ou d'imagerie médicale. La radioactivité est un phénomène naturel. Notre corps reçoit chaque jour une dose de radiation provenant de la terre et de l'univers. Cependant, une exposition à une dose importante de radiation peut affecter la santé. Si malgré le vaste système de sécurité, quelque chose tournait mal dans une installation nucléaire, plusieurs procédures et plans d'urgence entrent en vigueur. Ceux-ci doivent faire en sorte que les conséquences de l'incident restent limitées pour l'homme et l'environnement. Un rejet radioactif peut, exceptionnellement, se produire dans l'air, l'eau ou en surface. Il y a un risque de contamination (particules radioactives sur la peau ou les vêtements) ou d'irradiation (rayonnement radioactif à distance) en cas de libération de matières radioactives.

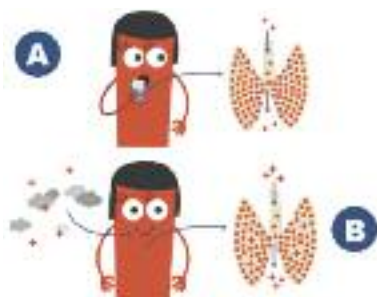
Que font les autorités ?

Les autorités et les exploitants des installations nucléaires collaborent pour limiter les risques au minimum. L'Agence Fédérale de Contrôle Nucléaire (AFCN) contrôle la sécurité des sites nucléaires de manière stricte. Elle contrôle si toutes les conditions de sécurité ont été strictement respectées. Comme il est impossible d'exclure une situation d'urgence, les autorités, exploitants et services de secours rédigent des plans d'urgence qu'ils testent régulièrement. A l'aide de ces plans et procédures, ils tentent d'avoir aussi rapidement que possible la situation d'urgence sous contrôle et de limiter au maximum l'impact sur la population et l'environnement.

Que puis-je faire ?

Si un accident nucléaire se produisait quand même, protégez-vous contre la radiation ou la contamination en vous mettant à l'abri.

1. Rentrez et restez à l'intérieur
2. Fermez portes et fenêtres et coupez les systèmes de ventilation.
3. Écoutez les recommandations des autorités.



Les autorités peuvent aussi conseiller aux riverains d'un site nucléaire, aux jeunes de moins de 18 ans, aux femmes enceintes et aux femmes qui allaitent de prendre des comprimés d'iode. Il est possible d'aller chercher gratuitement et préventivement des comprimés d'iode chez le pharmacien. Informez-vous sur www.risquenucleaire.be si vous devez aller chercher des comprimés d'iode.



Inscrivez-vous à BE-Alert !

La Commune de Villers-le-Bouillet a décidé de souscrire au nouveau système d'alerte de la population en cas de situation d'urgence développé par le Centre de Crise. Dénommé BE-Alert, il permet aux autorités fédérales, provinciales ou communales de diffuser un message à la population une fois confronté à ce type d'événement.

Jusqu'à présent l'alerte et l'information à la population pouvait se faire via les médias (sociaux), les services de secours déployés sur le terrain ou - en ce qui concerne le risque Seveso ou nucléaire - par le biais d'un réseau de sirènes.

Le système BE-Alert permet désormais une alerte **via de nouveaux canaux complémentaires**. Ainsi, une autorité, qu'il s'agisse d'un Bourgmestre, d'un Gouverneur ou du Ministre de l'Intérieur peut, s'il **l'estime nécessaire**, alerter la population par **appel vocal, SMS ou e-mail**. De la sorte, vous recevez les recommandations utiles pour votre sécurité de manière rapide (ex. Fermez portes et fenêtres lors d'un incendie). L'expéditeur du message sera identifiable par les numéros 1789 ou ALERTE 1789 selon votre opérateur téléphonique.

L'alerte est ciblée pour la **population directement concernée par la situation d'urgence** (riverains d'une rue, d'un quartier, d'une zone de planification d'urgence nucléaire). Une inscription préalable et gratuite est cependant nécessaire afin de recevoir cette alerte. Lors de cet enregistrement, vous avez l'opportunité de référencer plusieurs adresses liées à votre numéro de téléphone (résidence principale, résidence secondaire, adresse de l'employeur...).

Plus d'informations sur www.be-alert.be.

Vous voulez en savoir plus ? Surfez sur www.risquenucleaire.be. Des brochures sont également disponibles à l'administration communale.





Stages Été 2018

À la recherche d'un stage pour votre enfant cet été ? Le calendrier des activités 2018 couvre les 9 semaines des congés scolaires avec une gamme diversifiée pour toute tranche d'âge.

N'hésitez pas à consulter la brochure « Stages 2018 » consultable sur notre site internet www.villers-le-bouillet.be ou de contacter la coordinatrice du Service Accueil Temps Libre – Nathalie Bastien – 0473 55 10 14 – nathalie.bastien@villers-le-bouillet.be



Un jour, Un stage

Nouveau !

« Un jour, un stage » pour les 4 – 12 ans

Le Service Accueil Temps Libre de la Commune de Villers-le-Bouillet a décidé d'innover en cette année 2018. Il propose un nouveau stage qui en ravira plus d'un. De nombreux parents et enfants sont en effet déçus de devoir choisir entre certaines activités durant les vacances d'été au vu du programme chargé.

La Commune de Villers-le-Bouillet propose une solution destinée aux enfants âgés entre 4 et 12 ans. Grâce à « Un jour, un stage », ils auront l'occasion de découvrir différentes activités chaque jour : initiation aux techniques artistiques avec les Ateliers d'Emma, Créat Room, MC Intérieur, Jojo et Lili ; rencontre de la nature avec l'école des Poulains ; sport avec la Vaillante Villersoise et le RFC Vaux-Borset ; cuisine avec Cake by me. Une foule de découvertes pour une semaine qui s'annonce inoubliable !

Calendrier des Vacances d'Été

Du lundi 2 juillet au vendredi 6 juillet

- **Activités ludiques (de 2,5 ans à 14 ans)**
La cure de plein air
(nathalie.bastien@villers-le-bouillet.be)
- **Patchwork d'ateliers artistiques, créatifs, « Nature » et sportifs (de 4 ans à 12 ans) (Nouveau)**
Un jour, un stage
(nathalie.bastien@villers-le-bouillet.be)

Du lundi 9 juillet au vendredi 13 juillet

- **Activités ludiques (de 2,5 ans à 14 ans)**
La cure de plein air
(nathalie.bastien@villers-le-bouillet.be)
- **Psycho Cuisine (de 3,5 ans à 5 ans)**
Le Centre de Formation Sportive
(www.stagescfs.be)
- **Multisports (de 5 ans à 12 ans)**
Le Centre de Formation Sportive
(www.stagescfs.be)
- **Cirque (de 6 ans à 12 ans)**
Le Centre de Formation Sportive
(www.stagescfs.be)
- **X TREM (de 12 ans à 16 ans)**
Le Centre de Formation Sportive
(www.stagescfs.be)
- **Ateliers d'activités artistiques (à partir de 6 ans)**
Les Ateliers d'Emma (mabawin@gmail.com)
- **Ateliers « Nature » « L'enfant responsable de l'animal » (de 4 ans à 8 ans)**
L'école des Poulains
(www.ecoledespoulains.be)

Du lundi 16 juillet au vendredi 20 juillet

- **Activités ludiques (de 2,5 ans à 14 ans)**
La cure de plein air
(nathalie.bastien@villers-le-bouillet.be)

- **Ateliers d'activités créatives (de 4 ans à 8 ans)**
Créat Room (creatroom@gmail.com)

Du lundi 23 juillet au vendredi 27 juillet

- **Activités ludiques (de 2,5 ans à 14 ans)**
La cure de plein air
(nathalie.bastien@villers-le-bouillet.be)
- **Ateliers d'activités créatives (de 8 ans à 10 ans)**
Créat Room (creatroom@gmail.com)
- **Ateliers « Nature » « La fabrication d'un fromage de chèvre » (de 4 ans à 8 ans)**
L'école des Poulains
(www.ecoledespoulains.be)
- **Football (de 5 ans à 10 ans)**
Le Collectif des Jeunes Villers
(guy.mottet@skynet.be)
- **Judo (de 7 ans à 12 ans)**
Tokui Judo (judotokui@gmail.com)

Du lundi 30 juillet au vendredi 03 août

- **Activités ludiques (de 2,5 ans à 14 ans)**
La cure de plein air
(nathalie.bastien@villers-le-bouillet.be)
- **Ateliers d'activités créatives (de 4 ans à 6 ans) et de (6 ans à 9 ans)**
Vacances Actives (www.provincedeliege.be)

Du lundi 06 août au vendredi 10 août

- **Activités ludiques (de 2,5 ans à 14 ans)**
La cure de plein air
(nathalie.bastien@villers-le-bouillet.be)
- **Ateliers d'activités créatives (de 4 ans à 8 ans)**
Créat Room (creatroom@gmail.com)
- **Ateliers « Nature » « L'enfant et la Nature » (de 4 ans à 8 ans)**
L'école des Poulains
(www.ecoledespoulains.be)

- **Ateliers d'activités artistiques (à partir de 6 ans)**

Les Ateliers d'Emma (mabawin@gmail.com)

- **Football (de 4 ans à 12 ans)**
RFC Vaux-Borset (ldaniels@rfcvauxborset.be)

Du lundi 13 août au vendredi 17 août

- **La pause d'été « Sports et Loisirs » (de 2,5 ans à 12 ans)**
Les petites Bouilles
(extrascolaire.vlb@skynet.be)

Du lundi 20 août au vendredi 24 août

- **La pause d'été « Créa des p'tites Bouilles » (de 2,5 ans à 12 ans)**
Les petites Bouilles
(extrascolaire.vlb@skynet.be)
- **Ateliers d'activités créatives (de 8 ans à 10 ans)**
Créat Room (creatroom@gmail.com)
- **Ateliers « Nature » « Communiquer avec les animaux » (de 4 ans à 8 ans)**
L'école des Poulains
(www.ecoledespoulains.be)
- **Judo (de 7 ans à 12 ans)**
Tokui Judo (judotokui@gmail.com)

Du lundi 27 août au vendredi 31 août

- **La pause d'été « Au fil de l'eau » (de 2,5 ans à 12 ans)**
Les petites Bouilles
(extrascolaire.vlb@skynet.be)
- **Ateliers d'activités créatives (à partir de 11 ans)**
Créat Room (creatroom@gmail.com)
- **Ateliers d'activités artistiques (à partir de 6 ans)**
Les Ateliers d'Emma (mabawin@gmail.com)

Villers-le-Bouillet

CURE DE PLEIN AIR 2018 - Bulletin d'inscription

A déposer ou à envoyer à l'Administration communale (Rue des Marronniers, 16 – 4530)

Ou

A scanner et envoyer à nathalie.bastien@villers-le-bouillet.be

Au plus tard pour le 22 juin 2018

Nom de l'enfant :	Prénom de l'enfant :	Date de Naissance de l'enfant :
Adresse complète :	N° de téléphone ou GSM :	Adresse mail :

Cochez la ou les semaine(s) durant laquelle (lesquelles) votre enfant fréquentera la cure de plein air sur le site de l'école communale de Villers-le-Bouillet.

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Du lundi 2 juillet au vendredi 6 juillet (S1) | <input type="checkbox"/> Du lundi 23 juillet au vendredi 27 juillet (S4) |
| <input type="checkbox"/> Du lundi 9 juillet au vendredi 13 juillet (S2) | <input type="checkbox"/> Du lundi 30 juillet au vendredi 3 août (S5) |
| <input type="checkbox"/> Du lundi 16 juillet au vendredi 20 juillet (S3) | <input type="checkbox"/> Du lundi 6 août au vendredi 10 août (S6) |

Prix : 15€/semaine/enfant (gratuit à partir du 3ème enfant)

25€/semaine/enfant (non domicilié sur la commune ou non inscrit dans un établissement scolaire de la commune)

A verser sur le compte **BE37 0910 1964 2428** au plus tard pour le 25 juin 2018

Autorisations parentales :

Dans le cadre des activités organisées par la cure de plein air, je marque mon accord pour :

1) Pour la prise en charge de l'enfant

- A participer aux sorties extérieures
- A administrer, uniquement en cas de nécessité, les médicaments repris dans la fiche santé
- De laisser toute initiative au médecin ou au chirurgien sur place de poser tout acte indispensable et en mesure avec la gravité de la situation, seul et seulement si je ne suis pas joignable et que l'état de santé de l'enfant réclame une décision urgente et/ou vitale

2) Pour la prise et/ou diffusion de photographies et/ou de vidéos (pour illustrer le bulletin communal ou la page Facebook « Cure de plein air » du site internet de l'administration communale de 4530 Villers-le-Bouillet)

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> La prise de photographies | <input type="checkbox"/> La diffusion de photographies |
| <input type="checkbox"/> La réalisation de vidéos | <input type="checkbox"/> La diffusion de vidéos |

L'organisateur garantit que l'ensemble des règles existantes visant à assurer la protection de la vie privée de chacun, telle qu'énoncée à la loi du 8 décembre 1992 relative à la protection de la vie privée à l'égard des traitements de données à caractère personnel seront respectées.

Date et signature du Parent responsable de l'enfant :

CONCERNANT LA CURE DE PLEIN AIR, LE CAR COMMUNAL PREND EN CHARGE MATIN ET SOIR LES ENFANTS SELON LES HORAIRES SUIVANTS :

8h10/17h10	Place du Tilleul (Warnant)	8h40/16h45	Home Grandgagnage (Vaux)
8h15/17h05	Place de l'église (Warnant)	8h45/16h40	Rue de Huy, 62 (Chapon Seraing)
8h20/17h	Rue I. Chabot et Rue du Cimetière (Warnant)	8h50/16h35	Monument Rue le Marais (Fize Fontaine)
8h25/16h55	Eglise de Vieux Waleffes	8h55/16h30	Rue du Vieux Clocher (Villers)
8h35/16h50	Rue de la Chapelle et Rue de Les Waleffes (Vaux)	9h/16h25	Eglise Halbosart et Cité de la Panneterie (Villers)





RÈGLEMENT GÉNÉRAL SUR LA PROTECTION DES DONNÉES

ÊTES-VOUS PRÊTS ?

R.G.P.D. OBLIGATOIRE
POUR LE 25 MAI 2018

SÉANCE D'INFORMATION GRATUITE INVITATION

JEUDI 17/05

18h00: Séance d'Information
19h30: Drink & Questions/Réponses

ADMINISTRATION COMMUNALE
VILLERS-LE-BOUILLET

Rue des Marronniers 16
4530 Villers-le-Bouillet



NOUVELLES OBLIGATIONS EUROPÉENNES

Votre entreprise traite nécessairement de données à caractère personnel des clients, employés ou fournisseurs: noms, prénoms, comptes, emails...

- Assurez-vous correctement la sécurité et la confidentialité de ces données ?
- Avez-vous établi votre registre des activités de traitement ?
- Avez-vous désigné un délégué à la protection des données ?



NOUVELLES SANCTIONS

INSCRIPTION OBLIGATOIRE VIA
WWW.INFORGPD.BE

WWW.VILLERS-LE-BOUILLET.BE - WWW.BDAA.BE - WWW.TRIXHIO.BE





Le Manga pour initier les jeunes des quartiers Mabiets et Panneterie au dessin

Un nouveau stage a été mis en place par le Service Jeunesse de la Commune de Villers-le-Bouillet et son responsable Mickaël Lhomme durant les vacances de printemps. Un atelier Manga s'est déroulé du 3 au 6 avril au sein du Local dans le Clos de la Panneterie. Durant une semaine, les participants ont testé différentes techniques de dessin au travers de différents activités avec l'aide avisée d'Olivier Chaltin, artiste plasticien. De Naruto jusqu'à Dragon Ball Z en passant par l'univers Marvel, chacun a réalisé en fin de stage une affiche poster à l'effigie de son héros préféré. Une façon ludique d'initier la dizaine d'enfants et adolescents issus des quartiers d'habitat social de Villers-le-Bouillet.

Cette activité articulée autour de la bande dessinée japonaise faisait l'objet d'une demande de la part des jeunes fréquentant chaque mercredi après-midi le Local Jeunesse. Ils avaient déjà eu l'occasion de se tester à la customisation de chaises ou encore à la co-construction d'hôtels à moineaux dans le cadre d'autres activités. Olivier Chaltin épaulé également Mickaël Lhomme depuis trois ans dans le cadre de l'opération « Été solidaire, je suis partenaire » et de la mise en place d'ateliers créatifs.



Une intrigue autour du chocolat pour la Fête de Pâques



La première édition de la Fête de Pâques organisée conjointement par les services ATL et Jeunesse de la Commune de Villers-le-Bouillet et l'ASBL Les petites Bouilles a rassemblé une centaine d'enfants âgés entre 4 et 8 ans. Durant l'après-midi du mercredi 28 mars, ils ont participé à une chasse au trésor dans les rues de Villers-le-Bouillet afin de résoudre une énigme et de recevoir leur cadeau tant attendu, des œufs en chocolat !



Conteuses et ateliers divers permettaient également aux petites têtes blondes de profiter un maximum de la journée, même si la météo n'était pas des plus clémentes. Une journée qui restera gravée dans leur mémoire.

Retrouvez les photos de cette Fête de Pâques sur la page Facebook du Service Jeunesse de la Commune de Villers-le-Bouillet ([@communedevillerslebouillet-jeunesse](https://www.facebook.com/communedevillerslebouillet-jeunesse)). N'hésitez pas à visiter et aimer la page, mais aussi à inviter des amis à l'aimer.



Préparez-vous aux examens de juin avec le Service Jeunesse

Le service Jeunesse de la commune de Villers-le-Bouillet met en place, pour la deuxième fois, des ateliers de méthodologie scolaire en vue des sessions d'examens de juin dont voici les modalités pratiques :

Quand ? Mercredi 30 mai 2018.

Horaire ? De 14h30 à 16h00.

Lieu : Administration communale de Villers-le-Bouillet (Salle du Collège), rue des Marronniers, 16 à 4530 Villers-le-Bouillet.

Qui ? A partir de 12 ans (prioritairement les élèves du 1er degré secondaire).

Cout ? Gratuité du service.

Info et inscription : par téléphone au 085/616.281 et/ou via mail à l'adresse suivante : mickael.lhomme@villers-le-bouillet.be

Durant cette séance, les participants recevront notamment des conseils quant à l'organisation et la planification du travail, les révisions, les consignes, la gestion du stress et la mémoire.

L'année scolaire de Saint-Martin en quelques moments clés

- Les 90 ans de l'école Saint-Martin
- Les élèves de 6e primaire découvrent une école technique hutoise
- Fête du printemps avec spectacle pour les parents d'élèves



Un élève de l'école communale en finale de la Dictée du Balfroid !

Plusieurs élèves de l'école communale de Villers-le-Bouillet se sont portés volontaires afin de participer à la Dictée du Balfroid. Et certains s'y sont même distingués. Après les qualifications, ils étaient en effet trois à pouvoir participer à la demi-finale le samedi 10 mars à Vivegnis : Sylvine Bolly, Maxime Bouhy et Iollan Robart.

Une préparation particulière était mise en place pour eux, aussi bien à domicile qu'en classe où tous les élèves ont joué le jeu en participant à une dictée d'une année précédente. L'objectif était en effet de réaliser moins de six fautes dans le texte ! Dix mots dictés servaient ensuite à départager les éventuels ex-aequo.

L'un des Villersois s'est particulièrement distingué puisqu'il s'est qualifié pour la finale. Iollan Robart n'a effectué qu'une seule faute ! Il a tenté de remporter l'un des prix le samedi 28 avril au Palais des Congrès de Liège. Les résultats n'étaient pas encore connus au moment de boucler ce bulletin communal. Nous ne manquerons pas de vous informer de sa performance dans notre prochaine édition en juillet.



Cinq finalistes au championnat des jeux mathématiques et logiques

Le Français n'est pas la seule matière qui fait l'objet de concours à destination des enfants scolarisés dans le primaire. Quatorze élèves de troisième et quatrième primaire de l'école communale de Villers-le-Bouillet se sont rendus à Namur le 17 mars afin de prendre part à la demi-finale du championnat des jeux mathématiques et logiques. Une occasion pour eux de faire des mathématiques par le jeu. Une bonne compréhension des questions est d'ailleurs primordiale pour réussir.

Les enfants ont profité de leur temps de midi afin de se préparer au mieux à ce championnat. Une préparation qui a porté ses fruits puisque cinq élèves se retrouveront le 12 mai prochain lors de la grande final organisée à Bruxelles.



Les Tambours de la paix à Villers-le-Bouillet

Les élèves de l'école communale de Villers-le-Bouillet ont participé à l'opération "Tambours de la paix" le 21 mars.

Rassemblés dans la cour de l'école, ils ont chanté, repris des citations ou encore lu différents textes avec pour lien un seul mot : PAIX. Cette activité s'est clôturée par un lâcher de pigeons.



Un gros lot au Challenge Sportif

Le jeudi 8 février, les élèves de 4^{ème} année de l'école communale de Villers-le-Bouillet sont allés au "Challenge Sportif" organisé aux Halles des foires de Coronmeuse. Ils ont participé à de nombreuses activités : big air jump, hockey, tennis de table, golf ... Les élèves ont même appris le fonctionnement du « DEA ». Ils ont récolté plusieurs cadeaux et même un gros lot. Ils seront tous invités à aller voir un match de basket au Country Hall de Liège. Une chouette expérience pour notre classe !



L'agenda des écoles

École communale de Villers-le-Bouillet

- **19 mai** – Fancy-fair à l'implantation de Vaux-et-Borset
- **24 mai** – Cross parrainé à l'école communale
- **26 mai** – Fancy-Fair à l'implantation de Villers-le-Bouillet
- **1er juin** – Fancy-fair à l'implantation de Fize-Fontaine

École Saint-Martin

- **11 mai** – Marche et jogging parrainés
- **Du 22 au 25 mai** – Classes vertes pour les 2e et 3e maternelles
- **23 et 24 juin** – Fancy-Fair
- **28 juin** – Remise des bulletins et cérémonie des CEB



4530 choses à vivre

Samedi 12 mai

- Goûter Musette des 3x20

Le Comité des Fêtes de Warnant-Dreye vous invite à son goûter musette des 3x20 le samedi 12 mai dès 14h au sein de la maison de quartier de Warnant-Dreye, rue Malvoye 4. Informations : Joseph Royer – 0479 56 60 79 Robert Vrancken – 019 69 94 45

- **Brocante** : Brocante au Clos de la Panneterie chaque 2e samedi du mois de mars à août de 8h à 17h. Prix de l'emplacement : 1€/m. Informations : Annette Bolline – 0484 66 58 46

Dimanche 13 mai

RFC Warnant - JS Fizoise

A l'occasion de la dernière rencontre de la saison face à la JS Fizoise, le RFC Warnant organise un repas d'avant-match dès 11h30.

Prix: 28€ avec l'entrée au match offerte
Réservations avant le 10 mai - Pierre Dautreloux - 0477 32 15 74 ou Stéphane - 0495 19 17 14

Jeudi 17 mai

- Excursion « Vallée des eaux vives »

L'Amicale des pensionnés Saint-Martin organise une journée découverte de la vallée des eaux vives. Le départ s'effectue depuis la Maison du Peuple de Villers-le-Bouillet, rue de Waremmes 29.

Informations et inscription : Francine et Freddy Vanlys – 085 23 37 30 – 0495 47 74 24

- Séance d'information au RGPD

Séance destinée aux entreprises et aux associations. Informations en page 10.

Dimanche 20 mai

Marche ADEPS

Le Handball Villers 59 organise une marche ADEPS de 5, 10, 15 et 20 kilomètres au départ du hall des sports de Villers-le-Bouillet. Informations : André Praillet – 0475 49 10 70

Samedi 26 mai

Baloise Belgium Tour

Le Baloise Belgium Tour, épreuve cycliste, passe par Villers-le-Bouillet. Informations en page 6.

Mercredi 30 mai

Atelier de méthodologie scolaire

Organisation du Service Jeunesse en préparation aux examens de juin. Informations en page 11.

Dimanche 3 juin

- Balade gourmande

L'Amicale Fizoise organise sa balade gourmande annuelle dans le hameau de Fize-Fontaine pour le prix de 45€.

Informations et inscriptions : Fabienne Gerard – 0497 37 74 98

- Bourse aux plantes

10^{ème} bourse aux plantes de l'ASBL Verso à la Résidence Grandgagnage à Vaux-et-Borset entre 10h et 16h.

Jeudi 7 juin

- Concours de whist

Chaque premier jeudi du mois, la maison de quartier de Vaux-et-Borset accueille un concours de whist à 20h. Participation de 7 euros avec deux boissons offertes. Informations : 019 67 87 11

- **Lotto Quine** : Les 3x20 Villers organisent leur Lotto Quine à la Maison de quartier de Fize-Fontaine, rue Le Marais à Fize-Fontaine. Une participation de 3 euros est demandée. Elle comprend la participation au jeu, café et pâtisserie. Informations : Pierrette Gochel-Bourguignon - 085 21 66 80

Samedi 9 juin

- Dîner barbecue

L'Amicale des pensionnés Saint-Martin vous convient à son dîner barbecue au sein de l'école Saint-Martin, rue Neuve 8.

Informations et inscription : Francine et Freddy Vanlys – 085 23 37 30 – 0495 47 74 24

- **Brocante** : Brocante au Clos de la Panneterie chaque 2e samedi du mois de mars à août de 8h à 17h. Prix de l'emplacement : 1€/m Informations : Annette Bolline – 0484 66 58 46

Samedi 16 juin

Brocante : Le Handball Villers 59 organise une brocante rue de Waremmes et places communales à Villers-le-Bouillet. Informations : André Praillet – 0475 49 10 70

Dimanche 17 juin

Visite du cœur historique de Villers-le-Bouillet
Dans le cadre du festival de visites guidées 2018, la Maison du tourisme Terres-de-Meuse vous convie à des visites du cœur historique de Villers-le-Bouillet. Départs de la place de l'église à 10h et 14h. PAF: 4€ par personne

Lundi 18 juin

Coupe du Monde 2018 : Cubehic organise une retransmission de rencontres de la Coupe du Monde de football sur écran géant rue le Marais à Villers-le-Bouillet. Animations diverses prévues. Rendez-vous dès 16h.

Samedi 23 juin

Coupe du Monde 2018 : Cubehic organise une retransmission de rencontres de la Coupe du Monde de football sur écran géant rue le Marais à Villers-le-Bouillet. Animations diverses prévues. Rendez-vous dès 13h.

Dimanche 24 juin

Marche ADEPS : Marche de 5, 10, 15 et 20 kilomètres organisée par le Comité des Fêtes de Warnant-Dreye au départ de la maison de quartier de Warnant-Dreye. Informations : Joseph Royer – 0479 59 60 79

Jeudi 28 juin

Coupe du Monde 2018 : Cubehic organise une retransmission de rencontres de la Coupe du Monde de football sur écran géant rue le Marais à Villers-le-Bouillet. Animations diverses prévues. Rendez-vous dès 18h.

Dimanche 1 juillet

Course cycliste à Vaux-et-Borset

Le village de Vaux-et-Borset vivra au rythme de courses cyclistes pour jeunes (moins de 15 ans) au départ du terrain de football. Informations : Dominique Lemestrez – 0477 65 88 06

Etat-civil

NAISSANCES

FANNI Georgia – Fize-Fontaine
SANDU SCOLAMACCHIA Tiziana – Villers
BOULANGER Charly – Vaux-et-Borset
DARDENNE Emilien – Villers
PORTIER Louis – Vieux-Waleffe
MAGGI Emilien – Villers
WÉRA Théophile – Villers
BARTHÉLEMY Joséphine – Vaux-et-Borset
NYS Jules – Villers
BUCHIN Houna – Warnant-Dreye
DEBATTY Inaya - Villers

MARIAGE

SAINT-REMY Laurent et SOUGNEZ Virginie – Villers

DECES

MATHIEU Marie – Villers
GUSTIN Irma – Vaux-et-Borset
SAMAIN Francis – Vaux-et-Borset
VROMANS Jeannine - Villers
PARISSE Ghislain – Fize-Fontaine
HOYBERGHS Irma – Vaux-et-Borset
TURGIS Claudine - CAEN (France)
MERCY Martine – Vaux-et-Borset
DÉSIR Marcel – Villers
CHARLIER Louis – Villers
DE BUCK Anna – Villers
PAWLIK Zofia – Warnant-Dreye
LAVALLE Teresina – Villers

NOCES D'OR

DULAUNOY Claude et PARENT Berthe – Vaux-et-Borset
MAILLARD Georges et LÉVA Ginette – Warnant-Dreye

NOCES DE DIAMANT

COUNE André et TIBO Madeleine – Vaux-et-Borset

Jeudi 5 juillet

- Concours de whist

Chaque premier jeudi du mois, la maison de quartier de Vaux-et-Borset accueille un concours de whist à 20h. Participation de 7 euros avec deux boissons offertes. Informations : 019 67 87 11

- **Lotto Quine** : Les 3x20 Villers organisent leur Lotto Quine à la Maison de quartier de Fize-Fontaine, rue Le Marais à Fize-Fontaine. Une participation de 3 euros est demandée. Elle comprend la participation au jeu, café et pâtisserie. Informations : Pierrette Gochel-Bourguignon - 085 21 66 80

Votre événement n'est pas recensé dans l'agenda ?

**Envoyez un mail à
cedric.willems@villers-le-bouillet.be**



Le Groupe Ensemble



FAISONS LE POINT SUR LES TRAVAUX DE VOIRIE

Après la finalisation des travaux de la rue Bois Grumsel, du carrefour devant l'Administration communale et du carrefour rue Feron / rue du Siège à Warnant, voici ci-après les travaux à venir :

- Finalisation des travaux confiés à l'entreprise THOMASSEN avant les congés d'été dans les rues suivantes :
 - o rue Fays à hauteur des n°19, 20,... (voirie)
 - o rue Croix Chabot à hauteur du n°21 (filet d'eau)
 - o rue Eau morte (voirie)
- Réalisation de travaux de voirie confiés à l'entreprise COLAS :
 - o Rue Plope Marteau (filet d'eau et enduisage)
 - o rue du Tilleul (rénovation de la voirie)
 - o rue Source Narméa (réparation voirie à proximité de la source)
 - o rue des Burettes (filets d'eau et enduisage)
 - o rue Hubert Hanot (rénovation des joints des filets d'eau)
 - o rue Haut Pierremont et rue Bas Pierremont (rénovation de la voirie)
- Rue du Vieux Clocher : travaux d'égouttage et de voirie, ils seront subsidiés par le SPW et commandés avant la fin de l'année 2018.
- Rue Roua : création d'une nouvelle voirie pour le charroi lourd avec création d'un rond-point (celui-ci à charge du SPW), ces travaux devraient débuter vers septembre 2018.
- Rue de Fallais / rue Braine : ces travaux seront commandés en 2018
 - o travaux d'égouttage entre le n°6 et le n°10 de la rue de Fallais
 - o Travaux d'égouttage depuis la rue de Fallais en face du n°24 et le ruisseau
- Rue Dessus les prés / Ruelle du Pont : rénovation de la voirie. Ces travaux seront également commandés en 2018.
- Carrefour rue Sablière / rue de la Fontaine : reprise des eaux de pluie et rénovation de la voirie. Ces travaux seront commandés en 2018.
- N65 (rue de Huy) à partir de la rue de la Villa vers Wanze : déblocage du dossier en vue de travaux d'égouttage et de voirie en 2019.

Quant aux petits travaux de réparation et d'entretien des voiries, ceux-ci seront toujours assurés par nos ouvriers communaux, tel que le chantier récent de la rue du Ruisseau à Villers.

Le Groupe ENSEMBLE

Le Parti Socialiste



Notre commune a été la cible de nombreux vols et faits délictueux ces dernières semaines.

Les commerces du centre de Villers ont connu une vague de vols sans précédent. Les habitations ne sont pas épargnées, les vols dans les voitures se multiplient, les vols et dégradations dans les cimetières se répètent et le village de Fize est la cible d'incivilités récurrentes.

Les questions de sécurité et du sentiment de sécurité se posent donc de manière accrue et nous avons relayé les inquiétudes légitimes des citoyens au conseil communal.

Les caméras de surveillance sont bien sûr une piste de réflexion mais ne permettront que la sécurisation des lieux publics.

Savez-vous que la zone de police Meuse -Hesbaye bénéficie d'un service de prévention, astuces et trucs de techno-prévention pourraient y être recueillis, vos agents de quartier peuvent également vous informer. D'autres communes ont mis en place l'initiative « Les voisins veillent », cette idée nous semble devoir suivre également son cours, la solidarité entre nous étant importante. Notre groupe reste investi dans cette question cruciale de sécurité et nous restons à votre disposition pour toutes informations, échanges d'idées et pistes de solutions !

N'hésitez pas à nous contacter :

Christine Collignon	0476/71.01.63
Philippe Ancion	0476/76.09.28
André Praillet	0475/49.10.70
Marc Melin	0477/46.98.64
Maryline Depireux	0496/25.20.39

Ecolo



En ce joli mois de mai, les beaux jours reviennent. Bientôt, papillons, syrphes, abeilles et bourdons viendront voler autour des fleurs qui embellissent nos jardins. Nos amis butineurs, qui pollinisent nos arbres fruitiers et nous régaleront de leur miel, seront cette année encore mis à l'honneur lors de la semaine de l'abeille et des pollinisateurs, du 27 mai au 3 juin. A cette occasion, il nous semblait intéressant de rappeler que, depuis 2011, notre commune est inscrite dans le Plan Maya (dont l'objectif est de sauvegarder les populations d'abeilles et d'insectes butineurs en Wallonie). Bien que certaines actions ont été mises en place à ce jour sur notre territoire (fauchage tardif, gestion des cimetières « fleuris », diminution de l'utilisation des pesticides...), il reste encore beaucoup à faire pour embellir notre commune et offrir aux insectes butineurs des espaces protégés et riches en plantes mellifères, indispensables à leur survie mais aussi à la nôtre puisque « un tiers de l'alimentation humaine et trois quarts des cultures dépendent de la pollinisation par les insectes ». Espérons que l'augmentation des dépenses en fleurs et plantations dans le budget communal de 2018 participe à ce projet de sauvegarde.

Pour plus d'informations, consultez notre site internet www.villers-le-bouillet.ecolo.be : vous y trouverez les liens vers les sites dédiés au plan Maya et à la semaine de l'abeille.

Nathalie Vanhamme
et Jean-François Ravone
nath.vanhamme@gmail.com
jf.ravone@skynet.be

Ces colonnes sont ouvertes aux partis politiques démocratiques représentés au Conseil communal en vertu du Règlement d'Ordre Intérieur (art. 88). En cas de non transmission d'un texte dans les formes et/ou délais prescrits, l'espace est laissé en blanc.



Parcs & Jardins

COLSOUL Thierry

0475/38.94.94

Semés de pelouse

Plantation, coupe & taille de haies

Dessouchage de souches

Pose de klinkers, dalles, bordures, gabions

Broyage de branches & pierres



Terrassement - Nivellement de terrain

Empierrement - Parking et allée

Déneigement - Salage

39, Thier du Moulin - Villers-le-Bouillet
colsoul.th@skynet.be DEVIS GRATUIT



**Nous allons DONNER VIE à votre Magazine Communal
AVEC LA RÉALITÉ AUGMENTÉE...**



ADmented

GRÂCE À ADMENTED DÉCOUVREZ
QUEL CONTENU DIGITAL SE CACHE
DANS VOTRE MAGAZINE COMMUNAL !

[vidéo, 3D, galerie photos, photo 360°, site internet,..]

PARTANT POUR UNE NOUVELLE EXPÉRIENCE ?

1/ Téléchargez gratuitement...

A l'aide de votre smartphone ou tablette,
l'application **ADmented** (disponible sur Google Play
et l'App Store).



2/ Pacourez votre magazine...

Par ce logo, au fil des pages, vous repérez
rapidement les pages enrichies.



3/ Scannez la page entière...

Et cliquez sur une des icônes
qui vous emmènera vers le lien
se trouvant derrière.



**Belle surprenante et
enrichissante découverte
avec ADmented.**

Regifo
édition

SWITCH TO SMART TONIC*

LES LUNETTES
QUI S'ADAPTENT
À VOTRE VIE ET
VOS ENVIES



149€
La monture
+ 2 clips au choix

Afflelou
— PARIS —

*Essai en Smart Tonic. **Prix 149€ par monture TTC, lunettes d'essai incluses de la collection Afflelou Smart Tonic et de deux clips de choix. Jusqu'à 20% de réduction sur les Smart Clips pour une commande de 25€ TTC jusqu'au 30/06/2016. Voir conditions en magasin. Les lunettes sont livrées avec deux clips de choix au choix de la collection Smart Tonic, en fonction de votre prescription. Le montage est compris dans le prix. Les lunettes sont livrées sans garantie.

SAINT-GEORGES-SUR-MEUSE

Rue Campagne du Moulin, 1. Tél. 04 259 74 78

ALAIN AFFLELOU

PERSONNALISEZ VOTRE HABITATION



Menuiserie
JSM
SERVICES

LE LEADER DU CHÂSSIS
PVC ET ALU DE VOTRE RÉGION

6 CHAMBRES TRIPLE VITRAGE
OFFERT*

*voir conditions en magasin

Menuiserie JSM Services
Rue du Château d'Eau, 14A
4530 Villers-le-Bouillet
Tél. 085 233 224
info@jmservices.be
www.jmservices.be

Venez découvrir
les nouvelles
vérandas et pergolas
ainsi que le système bioclimatique

S.P.R.L. **BUTERA**
www.buterasp.r.l.be
Rue Nouvelle Route, 136
4480 ENGIS
T. 04/275.24.11
info@buterasp.r.l.be

Depuis 1979 • Vente • Location • Réparation

5 ans de garantie

VIRINE ROBOT (ULTRA BLENDÉ) 1399€ / 2349€
Batterie Li-Ion, Moteur de coupe puissant 300W, sans câble, télécommande, recherche de coupe de fil automatique

COMBI STIHL KM 55 RCE 309€

SCULPTE HAIES sur batterie Lithium 10,8V. L'outil idéal pour sculpter les haies et les buis. 129€

SOUFFLEUR À ESSENCE SH66 27,200 369€

TRONÇONNEUSE N8170 199€

TAILLE-HAIES ÉLECTRIQUE H6242 420W - Lame 40 cm 99€

MACHINES SUR BATTERIE avec cette batterie pour tout type de travaux et travaux de maintenance et entretien. 269€

TAILLE-HAIES H540 11540 269€

PRISES DE SANG



CENTRE DE PRELEVEMENTS
Rue le Marais, 12 - 4530 Villers-le-Bouillet
(Accès par le parking Rue de la Métallurgie)
Tél. : 078 05 05 01

Horaire : du lundi au vendredi de 8h à 17h
Samedi de 9h à 12h



**Votre publicité ici ?
Contactez-nous
071 74 01 37
info@regifo.be**